

LE JOURNAL DU SMICTOM

Syndicat Mixte de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères

VOS PAPIERS S'IL VOUS PLAÎT...

Chaque année, près de 3 millions de tonnes de papiers graphiques sont commercialisées en France. Dans ces papiers, plusieurs catégories existent. Et aujourd'hui, le message est aussi clair que pour le tri des emballages : tous les papiers se trient ! Focus...

►► Suite en page 2

DÉCEMBRE 2019
N°30

www.smictom-gien.com



SUIVEZ NOUS SUR FACEBOOK & SUR



Vos papiers s'il vous plaît p.1-2-3

Édito p.2

Brèves & infos p.3

Nouveau site internet
Application illiwap
Le coin enfants p.4

ÉDITO



Chères lectrices,
Chers lecteurs,

Les mois passent, les années défilent et le leitmotiv du tri des différents déchets est toujours notre préoccupation première.

Nous devons respecter notre planète et économiser les matières premières. Ce respect passe par le recyclage des déchets mais surtout par leur réduction. C'est votre responsabilité. Qui dit réduction des tonnages, dit maîtrise de la facture.

Le SMICTOM, quant à lui, travaille sur **le suivi de la collecte des ordures ménagères, sur l'entretien et l'extension des déchetteries de son territoire.**

Son souci est également le développement de l'information mise à votre disposition. C'est le cas du petit journal semestriel, à conserver pour les différents messages qu'il comporte mais c'est aussi par des moyens modernes de communication qui vous sont présentés ci-après.

Je vous souhaite d'agréables fêtes de fin d'année et dès aujourd'hui vous présente tous mes meilleurs vœux.

Le Président
Alain BELLONI

QUELQUES CHIFFRES

- Taux de recyclage en France : **60%** (contre **38%** en Europe)
- **90%** des papiers en France proviennent de ressources durables (dont **32%** par le recyclage)
- Le papier peut se recycler 5 fois
- **70%** des papiers recyclés redeviennent du papier (journal, cahier...)
- **20%** des papiers recyclés se transforment en carton
- **1,3** million de tonnes de papiers recyclés permettent d'économiser **25 milliards** de litres d'eau soit **8 000** piscines olympiques et **3 800 GWh** soit **2 fois** la consommation annuelle d'électricité de Marseille.

VOS PAPIERS S'IL VOUS PLAÎT...



► Vous les trouvez sous forme de journaux, de magazines, de publicités, de prospectus, de catalogues et de courriers, d'enveloppes cahiers et blocs-notes autres papiers (tickets de caisse, calendriers, post-it),

Comme pour les emballages, les papiers triés dans les conteneurs « bleus » sont ensuite expédiés à **Ormoy (89)** pour affiner votre tri et réaliser des balles qui seront expédiées vers les usines de papeteries.



► Ces papiers seront tout d'abord versés dans un **immense pulpeur. Mélangés à de l'eau et au savon**, l'opération consiste à briser les fibres de cellulose entre elles et à éliminer les produits résiduels (agrafes, trombones, etc...).



La seconde étape sera **l'épuration**, étape qui permet d'**éliminer les derniers éléments non fibreux** ou insuffisamment désintégrés. De cette épuration ne résultera qu'une pâte grise, plus ou moins foncée ! **Un désencrage** sera alors mis en œuvre si nécessaire.

La principale technique utilisée pour la phase d'**élimination de l'encre** est le procédé par **flottation**.

En fonction de sa future destination, le papier sera ou non traité pour **blanchiment**. En effet, les papiers de « bureau » le seront, au contraire des futurs cartons d'emballages par exemple.



► La pâte à papier sera ensuite **pressée et séchée** par évaporation et conditionnée en grosses bobines qui seront réutilisées pour créer de nouvelles feuilles de papiers ou des cartons.

L'industrie papetière s'insère donc aujourd'hui dans un cycle de **valorisation-matière des déchets** et participe à la **préservation du patrimoine forestier. Elle est également la première industrie de recyclage en France.**

**Et demain ? Se passera-t-on des papiers ?
Les écrans auront-ils raison de nos papiers ?**

Recyclable, le papier est à la fois un matériau et une ressource. De ce fait, les recherches sur ses multiples potentiels sont nombreuses. Voici quelques exemples :

Demain, **l'écran de votre smartphone sera peut-être en papier !** Il sera, pour un confort accru, transparent, flexible, léger... et résistant à l'eau !

Sont également envisagés les **papiers intelligents**... L'électronique imprimée permettra d'avoir des publicités adaptées sur votre journal papier préféré. De savoir, grâce à l'emballage papier, si votre poisson est bien frais, ou bien tapisser vos murs de feuilles de papier qui feront barrière aux ondes électromagnétiques nocives !

On parle également des **papiers numériques**. Ainsi, un stylo doté d'une caméra mémorise tous les mouvements tracés sur une page. Il suffit d'envoyer ensuite ce qui a été écrit sur la feuille de papier à l'écran de votre ordinateur !

DES PAPIERS OUI... MAIS À JETER AUX ORDURES MÉNAGÈRES

- Le papier peint
- Les mouchoirs en papier
- Papier de cuisson
- Papier aluminium
- Papier carbone
- Papier cadeau



Enfin, demain nous pourrions nous doter de **batteries en papier** (la technologie a été découverte récemment) et le code barre de nos produits ou colis pourrait être remplacé par du papier imprimé. Le simple passage sous des portiques permettrait d'enregistrer les produits. Une avancée pour une meilleure traçabilité !



N'oubliez pas qu'en triant vos papiers, vous permettez le recyclage et donc évitez la coupe de nombreux arbres... A bon entendeur !

Sources : Citeo.fr

ATTENTION AUX PAPIERS CADEAUX !



En ces périodes de fêtes, pensez que les papiers cadeaux peuvent tout à fait se recycler sous quelques conditions néanmoins...

Du côté des « recyclables », une chose simple à retenir : si le papier se déchire facilement à la main, il y a toutes les chances qu'il soit donc uniquement composé de papier et donc à jeter dans les containers bleus destinés au tri des papiers.. Dans cette catégorie vous trouverez donc le kraft, le papier recyclé, le papier cadeau 100 % papier. Il ne faut pas qu'il y ait de mélange de matières et en cas de doute, il suffit de déchirer l'emballage.

Alors certes, adieu au brillant, aux strass, et aux gros rubans pailletés, mais des alternatives existent et sont peu coûteuses. Vous pouvez, par exemple, décorer vous-même le papier cadeau, avec de petits mots, des tampons colorés, ou l'enrouler avec de jolis fils auxquels vous ajoutez une étiquette. Très tendance et dans l'air du temps de la décoration, vous pourrez aussi utiliser vos vieux journaux restés dans un coin du salon.

Et pourquoi pas mettre dans une hotte les cadeaux des enfants ? Ainsi, d'une année à l'autre vous réutilisez votre contenant. Il vous en coûtera une petite vingtaine d'euros.

Et si vraiment vous n'avez pas le temps d'opter pour ces solutions, pensez à privilégier des papiers issus de forêts gérées durablement.

BREVES & INFO

JOURS DE RATTRAPAGE

Pour la période des fêtes, le SMICTOM décale (à partir du 25 décembre pour la semaine de Noël et à partir du 1er janvier pour la semaine suivante) les collectes au lendemain du jour initial, pour toutes les communes... Merci de présenter vos déchets à la collecte la veille au soir du jour de passage.

Explications :

- Les collectes des mercredis 25/12 et 1er/01 sont décalées aux jeudis 26/12 et 02/01
- Les collectes des jeudis 26/12 et 02/01 sont décalées aux vendredis 27/12 et 03/01
- Les collectes des vendredis 27/12 et 03/01 sont décalées aux Samedis 28/12 et 04/01

Retrouvez ces informations sur le site :

www.smictom-gien.com, sur la page facebook et via l'application Illiwap (voir article en page 4).

HAMEAUX ET ÉCARTS

Sur le nouveau calendrier des collectes ci-joint, version 2020 donc, vous constaterez que le syndicat communique sur la notion de « hameaux et écarts ». Il s'agit ainsi de désigner les maisons ou regroupements de plusieurs maisons qui sont extérieures au centre de la commune concernée. Notez qu'il n'y a donc aucun changement dans les jours et les principes de collectes, juste une précision qu'il semblait nécessaire d'apporter.

GPS

Le SMICTOM constate une recrudescence d'appels pour signaler des oublis de collecte des déchets ou sacs jaunes. Malheureusement dans la majorité des cas, après vérification, il s'agit d'un non-respect des consignes pour la sortie des déchets ou sacs jaunes.

En effet, les camions de notre prestataire de collecte SEPUR sont équipés de GPS et le SMICTOM peut connaître le parcours des bennes et les heures de passage. Il est donc nécessaire de comprendre les consignes données par le SMICTOM ; à savoir sortir vos déchets la veille au soir pour les collectes du matin, et avant midi pour celles de l'après-midi. A l'opposé, le syndicat fait en sorte de corriger les erreurs quand il y en a.

Merci de votre compréhension.

